

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

## LUNDI 23 SEPTEMBRE 2013

### 1- Mise en place d'un conteneur de collecte de textile

Monsieur le Maire indique qu'il y a la possibilité d'installer sur la commune un conteneur qui permettra les dépôts volontaires de textile, chaussures et maroquinerie pour en assurer une revalorisation par réemploi ou recyclage ou destruction.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner une suite favorable à cette demande et propose que la borne soit mise en place sur le parking de la mairie.

### 2- Convention avec le conseil général pour les travaux de chez Bruneaud

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention rédigé par la Direction des Infrastructures du Département concernant les travaux d'aménagement de la traverse de chez Bruneaud.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer ce document.

### 3- Travaux sur les bâtiments

#### 3-1- Travaux de réfection de la toiture des anciennes écoles

La réfection est entièrement terminée et la réalisation est de bonne qualité.

#### 3-2- Le mur du cimetière

Le mur du cimetière qui longe la route départementale RD 229 est en très mauvais état. Les travaux de restauration pourraient être réalisés par le chantier d'insertion de la communauté d'agglomération. Une réunion avec les services compétents est organisée afin de programmer les travaux rapidement.

### 4- Information sur un projet de parc éolien

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été convié durant l'été à une réunion d'information concernant le projet d'implantation d'un parc éolien par la société Soleil du Midi Développement.

### 5- Questions diverses

#### 5-1- Désignation d'un délégué à la commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAH)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité des membres présents et représentés, Madame Gaëlle BERNARD pour représenter la commune au sein de la Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées créée par la Communauté d'agglomération de Saintes.

#### 5-2- Modification des statuts de la communauté d'agglomération de Saintes

Le Conseil Communautaire a proposé, lors de sa séance du 12 septembre 2013, une première modification de la compétence prestations de service, une clarification de la compétence tourisme en l'état actuel de la réflexion, l'élargissement de la compétence pompes funèbres à l'échelle de la CDA et de transférer à la Communauté d'Agglomération de Saintes les compétences facultatives suivantes : protection et valorisation des milieux aquatiques – entretien et gestion des cours d'eau, protection et valorisation des milieux naturels et de la biodiversité, mise en place de projets territoriaux de développement durable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les modifications statutaires de la Communauté d'Agglomération de Saintes proposées ci-avant pour une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### 5-3- Viticulture

Monsieur le Maire informe que la commune de Villars les Bois fait partie du groupe pilote des communes choisies par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC) pour tester la dématérialisation de la déclaration de récolte. Dès cette année, les viticulteurs pourront choisir de la saisir en ligne par le biais d'un espace personnel sécurisé mis en place sur le site internet du BNIC.

Le Maire,  
Jean-Michel MARTIN

